

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française (1) Libre confessionnel
 (1) Provincial et communal (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) ..R.DEWEERDT..... Date et signature (2) : ..2.3...5...96

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

.....Habillement : « Les grandes tailles ».....

CODE (3)	52 12 27 U 21 F1
----------	------------------

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de 1.... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de 1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
 du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	O	Social	O
Pédagogique	O	Pédagogique	O
Agricole	O	Agricole	O

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1.. page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...2.. page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...1.. page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1.. page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

52 12 27 V 21 F1

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum : 240 p. périodes

<u>1. Dénomination du (des) cours</u>	(2)	<u>Classement du(des) cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
		(2) (4)	(2) (5)	(2)
1. Psychologie		C.T.	B	40 P.
2. Esthétique		C.T.P.P.	D.	20 P.
3. Coupe		C.T.P.P.	D.	60 P.
4. Gradation		C.T.P.P.	D.	40 P.
5. Confection		C.T.P.P.	D.	40 P.
2. Part d'autonomie		XXXXXXXX	P	40 P.
			Total des périodes	240 P.

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Tru favorable Le 0/06/96 Heger

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



Date : 12 JUIN 1996

Signature : A. CULLINEI
INSP. COORD.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

Habillement « Les grandes tailles ».

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur

-Annexe 1-

1. Finalités.

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF vise à :

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

A l'issue de cette UF, l'étudiant aura acquis :

- les notions suffisantes en psychologie pour comprendre et aider les personnes fortes à mieux s'accepter.
- les notions d'esthétique pour aider une personne forte à choisir un modèle et un tissu adapté à sa silhouette.
- la maîtrise des techniques spécifiques à la coupe et à la confection des vêtements réalisés pour les grandes tailles.

Habillement : « Les grandes tailles ».

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur

-Annexe 2-

2. Capacités préalables requises.

2.1. Capacités

Exécuter des vêtements de type robe, ensemble ou manteau selon une méthode de travail rationnelle, répondant au niveau de qualité exigé dans la mise en oeuvre des techniques spécifiques.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu.

- Attestation de réussite des U.F. « habillement : techniques spécifiques manteau » et, ou « habillement : techniques spécifiques robe et ensemble »

- Certificat de qualification ou d'études de 5ème année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

Habillement « Les grandes tailles ».

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur

-Annexe 3-

3. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

3.1. Cours pratiques :

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de 3 élèves par machine.

3.2. Cours théoriques :

Aucune recommandation particulière.

Habillement : « Les grandes tailles ».

- Annexe 4 -

Programme :

L'étudiant doit être capable de :

1. Psychologie :

- d'aider les personnes fortes à accepter leur problème de poids.
- de créer le besoin chez la cliente de se vêtir « avec goût ».

2. Esthétique :

- d'analyser les critères liés :
 - * aux couleurs
 - * aux différentes matières
 - * aux imprimés :
 - couleurs
 - grandeur
 - formes
 - * d'étudier les découpes, les détails, les formes, les poches, les manches, les cols et l'allure générale.
- d'adapter les sous-vêtements aux différents modèles.

3. Coupe :

Adaptation des gabarits :

- d'identifier les différentes conformations
- de tracer les différents patrons adaptés aux grandes tailles
 - * corsage
 - * jupe
 - * pantalon
 - * manche
 - * cols,...
- de réaliser des études de modèles adaptées aux différentes silhouette.
(voir études des grandes tailles, petites statures, grandes statures)

4. Gradation :

- d'analyser et appliquer les principes de base de gradation pour les patrons « grande taille » tout en respectant l'allure générale et la silhouette des mannequins (différentes conformations, différentes statures).
 - * jupe
 - * corsage
 - * manche
 - * cols, poignet

5. Confection :

- de confectionner selon la mode, des vêtements dans différentes matières et différentes compositions
- de sélectionner et d'assortir aux matières et aux modèles les doublures, entoilages et renforts.
- d'assembler et d'achever un vêtement en matière extensible
- de réaliser des achèvements et différentes poses d'élastiques.
- d'exécuter différentes techniques adaptées aux grandes tailles (haut de jupe et de pantalon, fermetures, renforcements complémentaires, ...)

Habillement : « Les grandes tailles ».

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur

-Annexe 5-

5. Fixation des capacités terminales

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant doit être capable :

- de motiver et d'aider les personnes fortes à accepter leurs problèmes de poids.
- de rechercher et d'appliquer les principes esthétiques de la mode grandes tailles
- de sélectionner les matières et le matériel appropriés aux différents modèles
- de tracer, d'adapter et de transformer les patrons correspondants aux différents modèles
- de réaliser un plan de coupe économique et de découper les différentes matières
- d'exécuter les vêtements selon une méthode de travail rationnelle, et en sélectionnant les techniques plus spécifiques aux grandes tailles.

Habillement : « Les grandes tailles ».

Enseignement secondaire de transition - Degré supérieur

-Annexe 6-

6. Profil du chargé de cours

- a) Pour le cours de psychologie, le chargé de cours sera un enseignant ou un expert licencié en psychologie et ayant une expérience de travail dans un service de diététique.
- b) Pour les autres cours, le chargé de cours sera un enseignant de coupe-couture.